



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Sports et Loisirs, subventions de fonctionnement aux associations de loisirs – Année 2012 -

DEL-2012-074

Numéro de la délibération : 2012/074

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/06/2012

Date de convocation du conseil : 20/06/2012

Date d'affichage de la convocation : 20/06/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Jean-Pierre LE ROCH par M. Henri LE DORZE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Paul JARNO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT.

Était absent : M. Claude LE BARON.

Sports et Loisirs, subventions de fonctionnement aux associations de loisirs – Année 2012 -

Rapport de Jean-Jacques PARMENTIER

La commission « Sports et loisirs » a examiné les demandes de subventions de fonctionnement des associations de loisirs.

Elle a retenu la répartition suivante :

	Année 2012	Année 2011
- Association Pondi-Tricot	94 €	92 €
- Association Cré-Actif	323 €	317 €
- Association des Astronomes Amateurs d'Armorique	204 €	200 €
- Association Ludothèque-Jeux pour tous	6 520 €	6 265 €
- Association de Bridge et Scrabble	250 €	/

Nous vous proposons :

- d'accorder ces subventions

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 juin 2012

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**